

**AVIS DE CONCOURS INTERNE
POUR LE RECRUTEMENT DE
02 ASSISTANTS MEDICO-ADMINISTRATIFS
BRANCHE ASSISTANCE DE REGULATION MEDICALE**

Publié le 19 Novembre 2021 sur le site de l'Agence Régionale de Santé

Un concours interne est ouvert en vue de pourvoir **02 postes vacants** d'Assistants médico-administratifs, branche assistance de régulation médicale, aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Le concours interne est ouvert aux candidats remplissant les conditions fixées au **2 du I de l'article 6 du décret n° 2011-661 susvisé***, et justifiant du diplôme d'assistant de régulation médicale institué par le décret n° 2019-747 du 19 juillet 2019 précité, et délivré par un centre de formation agréé par le ministère chargé de la santé pour la branche assistance de régulation médicale.

Ce concours est ouvert aux fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi du 9 janvier 1986 susvisée, aux fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction, dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, **comptant au moins quatre ans de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.*

Les dossiers d'inscription sont à retirer à la cellule concours de la Direction des Ressources Humaines de l'Hôpital Civil, ou à la Direction des Ressources Humaines de l'Hôpital de Hautepierre.

Les dossiers devront être adressés dans un délai de **2 mois** à compter de la date de publication du présent avis à l'ARS, aux :

Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
Recrutement - Concours
1, Place de l'Hôpital
67091 STRASBOURG Cedex.

Délai d'inscription: 19 Janvier 2022

**P. LE DIRECTEUR GENERAL,
POLE RESSOURCES HUMAINES
Directrice du management des carrières**



Mahalia COUITOU